



FFT – FFBT numéro 0167017
Agrément ministériel 67S405
STAND : route de Klingenthal (D216) 67530 BOERSCH



Président : Mittelheisser Thomas 21, rue du Dôme 67530 Boersch tel : 06.09.20.05.51
Secrétaire : Eckert Jean-Gabriel 8 place de l'Ecole 67117 Dossenheim-Kochersberg tel : 06.08.98.92.25
Trésorier : Bentz Arnaud 30a route de Boersch 67210 Obernai tel : 06.78.79 71.74

Site : <http://www.pas-de-tir-boersch.fr>

Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juillet 2021

Le Président, Mr MITTELHEISSER Thomas, a ouvert l'Assemblée Générale Extraordinaire à 14h00 par un mot de bienvenu aux membres présents.

Divers membres absents sont excusés.

Il est à noter la présence de M Joël RIESTERER, adjoint au Maire de la commune de Boersch en charge du domaine associatif.

A l'ordre du jours :

La présentation des statuts modifiés de l'association « au pas de tir de Boersch »

La raison de ce changement au niveau des statuts est la mise en conformité après un changement de loi intervenu en 2016.

Les 22 articles de ces nouveaux statuts sont énoncés et expliqués un par un aux membres présents.

Les nouveaux statuts proposés sont validés par l'unanimité des membres présents.

Changement de l'adresse de l'association ;

A partir de ce jour, l'adresse officielle de l'association « Au pas de tir de Boersch » est fixée à l'adresse suivante : **21 rue du Dôme 67530 BOERSCH**

Auparavant, le siège de l'association était fixé au 11 rue des Vosges 67530 BOERSCH dans l'article 4 des anciens statuts.

Ce changement d'adresse est validé par l'unanimité des membres présents.

L'Assemblée Générale Extraordinaire est clôturée à 14h30 et immédiatement suivie de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Le secrétaire
Jean-Gabriel ECKERT

Le Président
Thomas MITTELHEISSER